
Conférence du désarmement

15 septembre 2009
Français

Compte rendu définitif de la mille cent soixantième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 15 septembre 2009, à 10 h 25

Président: M. Christian Strohal (Autriche)

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1160^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Selon ma liste d'orateurs, M. Öskiper doit faire une déclaration aujourd'hui au nom de l'Ambassadeur de la Turquie.

M. Öskiper (Turquie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi d'emblée de saisir cette occasion de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation vous appuiera de toutes les manières possibles au cours de votre mandat.

Nous regrettons de voir que la Conférence du désarmement ne donne plus satisfaction depuis des années. En mai dernier, lorsque nous avons adopté le programme de travail, nous pensions avoir réalisé une véritable percée, ce qui, nous semblait-il, devait ouvrir la voie à de véritables négociations dans les mois à venir.

Maintenant, nous avons tous besoin de faire preuve de souplesse, pour faire avancer les choses et restaurer la Conférence dans son rôle initial qui est de promouvoir la paix et la sécurité du monde, en tant qu'instance de négociation dans le domaine de la limitation des armements.

Nous avons examiné le projet de rapport qui doit être soumis à la Première Commission. Nous pensons qu'il s'agit d'un rapport factuel et bien équilibré. Il se peut que certaines modifications répondent aux préoccupations spécifiques de tel ou tel pays, mais nous pensons que nous devons essentiellement nous attacher à prolonger l'élan de la Conférence du désarmement et nous engager sur quelque chose de nouveau dès le début de l'année prochaine.

Cela est d'autant plus vrai à la veille de la Conférence d'examen du TNP de 2010. Le climat positif observé en mai dernier dans le cadre du Comité préparatoire était prometteur, et le contexte international actuel est plus favorable aujourd'hui que jamais à la promotion de l'effort multilatéral de limitation des armements et de désarmement. Nous devons mettre à profit ces occasions.

Nous pensons que l'ouverture de négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles, l'entrée en vigueur du TICE et, nous l'espérons aussi, une suite au Traité START-I, autant de mesures qui font partie des 13 mesures concrètes adoptées en 2000, pourraient jouer un rôle moteur en vue d'un succès en 2010. Les événements récents n'ont fait que souligner l'importance du TICE. J'aimerais, à cette occasion, réaffirmer l'importance que mon pays accorde à ce traité fondamental, qui a été négocié avec succès ici, dans cette instance.

La Conférence du désarmement peut jouer un rôle historique à ce stade, pour autant qu'elle soit habitée par un esprit de souplesse et de compromis. Les progrès de nos travaux apporteront l'élan dont le régime du TNP a besoin, mais ils auront aussi des répercussions plus larges sur les autres activités multilatérales menées dans le domaine du désarmement, que ce soit dans le cadre de l'ONU ou ailleurs.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Turquie de sa déclaration.

Il n'y a plus d'orateur sur la liste. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Si tel n'est pas le cas, permettez-moi de vous informer rapidement sur la façon dont nous entendons procéder aujourd'hui.

Je pense que nous pouvons à présent lever la séance plénière et nous retrouver immédiatement en séance plénière officieuse ouverte uniquement aux membres et aux observateurs, afin de poursuivre l'examen du projet de rapport de la session de cette année. Vous le savez, une version révisée, le document Rev.1, a été distribuée mercredi dernier, et nous pourrions l'examiner dans le cadre d'une séance plus informelle, qui pourrait commencer dans cinq minutes. Nous pourrions achever cet examen le plus rapidement possible pour pouvoir nous entendre provisoirement en séance officieuse, avant, bien entendu, de nous retrouver, peut-être jeudi, en séance plénière officielle, pour conclure la session annuelle.

Si cette solution vous agréée, il est ainsi décidé, et nous nous retrouvons dans cinq minutes dans cette salle en séance officieuse.

La séance est levée à 10 h 30.